



**Bruxelles, le 23 avril 2019  
(OR. fr)**

**8770/19**

**DIPL 15**

**NOTE**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la République Démocratique Populaire Lao auprès de l'Union européenne. Agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Phoukhong SISOULATH en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Khamkheuang Bounteum

---

Par lettre parvenue le 19 mars 2019, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République Démocratique Populaire Lao auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Phoukhong SISOULATH comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Khamkheuang Bounteum.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Phoukhong SISOULATH comme Chef de la Mission de la République Démocratique Populaire Lao auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Phoukhong SISOULATH en qualité de Chef de la Mission de la République Démocratique Populaire Lao auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° **CM 2276/19** en date du 20 mars 2019, a été acquis à la date du 19 avril 2019. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.